***Enseigner les fondamentaux :***

***Construire le parcours d'un lecteur autonome***

|  |  |
| --- | --- |
|  | **AMBITIONNER : enjeux et objectifs à atteindre*** Faire des élèves des lecteurs autonomes et actifs.
* Donner le goût de la lecture pour partager et échanger, au sein de la classe, de l'école et au sein des familles.
* Permettre l’accès au sens des textes courts, simples puis longs de tous types.
 |
|  | **AGIR : actions possibles** * **Mener un travail régulier et structuré depuis la PS et jusqu’au CM2 sur le code qui permette aux élèves d'acquérir des automatismes et de maîtriser les mécanismes de la lecture pour lire de manière fluide et aisée.**
* Planifier au quotidien d’un temps d’écoute et de langage oral sur des textes offerts dans toutes les classes.
* Faire lire à haute voix et selon une durée croissante des textes et des œuvres de plus en plus longs et ambitieux.
* Construire en équipe M/E un répertoire de textes en s’appuyant sur les listes de référence publiées périodiquement sur le site Éduscol.
* Organiser la circulation des livres par le prêt et l'acquisition de nouveaux ouvrages.
* Consacrer les APC à des activités de lecture sous formes d'ateliers ou de clubs de lecture.
* S’aider des outils « Lire au CP 1 et 2 » pour la remédiation.
* Organiser des moments de lecture en lien avec les associations « Lire et faire lire », ou encore l'association « Silence ! On lit ».
* Organiser un Kiosque à livres, des opérations « les grands lisent aux petits », …
* Prendre connaissance de la recherche en éducation sur les pratiques de lecture-écriture (Cf. IFE).
* Informer les parents des opérations « lecture » et de ce qu’ils peuvent entreprendre pour accompagner leurs enfants.
* **Développer de solides compétences de compréhension des textes permettant d'aborder les écrits dans tous les champs disciplinaires.**
* Réfléchir à une programmation de la compréhension pour un enseignement explicite avec une implication constante des élèves.
* Créer un outil de continuité pour mémoriser un capital lexical quantitativement plus important et d’un degré de complexité croissante.
* S’entendre en équipe sur les stratégies enseignées qui sous-tendent la compréhension (trier des informations, faire des liens, se construire une représentation mentale, se mettre à la place des personnages, faire des inférences, activer leurs connaissances, etc.)
* Développer une pratique de classe acculturante sur différents genres de la littérature de fiction à la poésie, aux œuvres documentaires, à la littérature d'idées et à la presse d'information et scientifique.
* Réciter, interpréter, mettre en scène devant un public des textes.

Rappel : * au C 2, du CP au CE2, de 5 à 10 œuvres étudiées par année scolaire.
* au C3, augmentation du nombre de lectures pour structurer la culture littéraire des élèves :
* en CM1 : au moins 5 ouvrages de littérature de jeunesse et 2 œuvres du patrimoine.
* en CM2 : 4 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine.
* Rendre le livre visible et accessible dans l'école en installant des lieux accueillants de présence, de partage et d'échange du livre, dans le coin lecture de la classe, les couloirs, la BCD.
* Inviter des écrivains, éditeurs, illustrateurs, libraires,...
* **Développer une pratique régulière de l’écrit sous toutes ses formes depuis le cycle 1**
* Se former à l’encodage et le mettre progressivement en œuvre en complément de la dictée à l’adulte dès le cycle 1.
* Faire écrire sous la dictée puis par encodage autonome.
* Former à l’usage du clavier tout en continuant à écrire à la main
* Entraîner les élèves à rédiger, parfois collectivement.
* Articuler l’enseignement de la production de textes avec l’étude de la langue
* Participer à des opérations d’écriture : le Printemps de l’Ecriture, un conte en chaîne rédigé à plusieurs classes ….
* Utiliser un guide de correction harmonisé.
 |
|  | **Analyser : indicateurs de suivi*** Evaluations nationales de CP, de CP de mi- année, de CE1, de CE2, internes ….
* Nombre de livres lus, de prêts,
* BCD : lieu ouvert pendant les récréations, gestion du prêt par les élèves,
 |
|  | **Ajuster : régulation des acquis, ajustement des objectifs, …*** Bilan rapide en conseil des maîtres
* Faire le point à partir des productions des élèves.
 |